

# Taisez-vous, M. SERVIER!

Taisez-vous, oui, car vous n'avez pas le droit de continuer votre campagne intéressée, déversant à pleins tombereaux vos insultes venimeuses sur les militants indigènes qui cherchent aujourd'hui à faire comprendre au noble peuple de France, dont les sentiments de générosité font l'admiration du monde entier, les solutions équitables que l'on doit donner au problème algérien.

Nous devons vous dire que nous avons été absolument écœurés par les viles calomnies dont vous vous servez pour combattre, selon votre façon connue de tous, **le Dr Bendjelloul et ses amis, qui n'ont pas de leçon à recevoir de vous.** Tous les musulmans de la ville ont été indignés par la violence de vos attaques à l'encontre de celui qui n'a pas l'heur de vous plaire et qui est à la tête des élus indigènes du département **pour l'aboutissement de nos doléances** en dénonçant le mal tout en proposant le remède.

**Votre campagne perfide ne saurait atteindre Bendjelloul,** qui en a vu d'autres et qui entend poursuivre sa tâche, juste entre toutes, malgré les aboiements des **chiens de garde du colonialisme et autres valets de la plume.** La politique de Bendjelloul, vous le savez, M. Servier, se déroule dans le cadre des lois françaises, et ses adversaires — je parle de ceux qui sont de bonne foi — sont obligés de rendre hommage à sa sincérité, à sa loyauté et à son courage.

Vous en arrivez aujourd'hui, M. Servier, à appeler la répression à l'encontre de **l'homme qui incarne à nos yeux le relèvement moral et matériel des indigènes algériens,** par l'octroi de réformes correspondant aux sacrifices consentis avant, pendant et après la guerre. **Vous demandez pour Bendjelloul la déportation dans le Sud algérien** (Ralliement du 7 mars 1935) après avoir écrit qu'un personnage indigène était en relations avec l'Allemagne par l'entremise d'une **espionne** qui sert d'agent de liaison entre ce personnage et Berlin (nous savons de qui vous voulez parler et cette grave allusion a été sévèrement jugée par les gens sensés) (Ralliement du 5 mars).

Mais nous devons reconnaître que **vos campagne procède d'une basse démagogie électorale** dans le but d'attirer dans un piège grossier les Israélites; le but que vous visez est trop évident et les Israélites ne donneront pas dans ce panneau; ils connaissent vos véritables sentiments à leur égard et ne peuvent avoir confiance dans **vos attitude nouvelle.** Sachez seulement que les Israélites et les Musulmans vivent en très bonne intelligence, surtout dans une ville comme Bône qui donne le plus bel exemple de fraternité entre tous ses enfants qui n'ont pas intérêt à écouter les **provocateurs** qui cherchent à les diviser.

Pourquoi n'attaquez-vous donc pas plutôt un journal local qui, depuis de longs mois, porte les plus graves accusations contre votre maître et inspirateur? Au lieu de vous en prendre à Bendjelloul, dont nous sommes les partisans, vous feriez mieux de défendre l'homme qui a été porté au fauteuil de maire **par les Arabes** et qui, aujourd'hui, laisse insulter ces mêmes Arabes par le journal qui fait sa politique, dans la personne de celui qui est le mieux qualifié pour les défendre. Vous feriez mieux, surtout, alors que le ministre de l'Intérieur est l'hôte de Bône, de **dénoncer les méfaits de certains vampires de la colonisation, que vous connaissez mieux que n'importe qui.**

Nous vous laissons à vos insanités, et, en souhaitant à M. Régnier une respectueuse bienvenue à Bône, nous assurons Bendjelloul de notre vive sympathie et proclamons notre foi dans l'avenir de l'Algérie, toujours plus belle sous l'égide de la France républicaine, démocratique et sociale.

Bône le 11 Mars 1935

Sûreté Départementale

Commissariat Spécial  
de BONE

RAPPORT

N° 111

SURVEILLANCE POLITIQUE  
DES INDIGENES

-----  
Distribution de tracts  
-----

J'ai l'honneur d'adresser copie de  
tracts distribués en ville la veille et le jour de  
l'arrivée de Monsieur Le Ministre de L'Intérieur,  
environ deux mille tracts ont été imprimés par  
le parti communiste indigène BEN MOHAMED ABDELLAH,  
dirigeant, et par les membres de La Ligue de Tempé-  
-ce Musulmane de Bône

P; Le Commissaire Spécial  
L'Inspecteur

*Tractes*

996  
Vu et transmis

Constantine, le 13 MARS 1935

Le Chef de la Sûreté Départementale,

H. Gaul

Ce rapport a été adressé à MM.  
le Gouverneur Général (S. G.)  
le Préfet (Cabinet) et ( )